

APPENDICE

A

LA ROQUETTE

PAR M. L'ABBÉ AMODRU

M. PETIT, Vicaire général,
M. PLOU, M. L'ABBÉ LISISCKI
M. L'ABBÉ LAGARDE, Vicaire général, etc.

DÉTAILS SUPPLÉMENTAIRES

SUR LA JOURNÉE DU 27 MAI 1871

2^e ÉDITION

PARIS

LECOFFRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

90, RUE BONAPARTE

1889

TJ2E23

APPENDICE

A

LA ROQUETTE

Par M. l'Abbé AMODRU

NOUVEAUX RENSEIGNEMENTS

sur

M. L'ABBÉ PETIT

ANCIEN OTAGE DE LA ROQUETTE, MORT A JÉRUSALEM EN 1888

DIVERS DOCUMENTS

sur

M. PLOU, M. L'ABBÉ LISISCKI, M. L'ABBÉ LAGARDE

DÉTAILS INÉDITS SUR CRÉPIN

Et liberasti corpus meum a perditione, a laqueo linguæ iniquæ et a labiis operantium mendacium et in conspectu astantium factus es mihi adjutor.

(ECCL., LI, 3.)

2^e ÉDITION

PARIS

LECOFFRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR
90, RUE BONAPARTE

1889



AVERTISSEMENT

Le 28 mai 1871, jour de la Pentecôte, à 4 heures 1/2 du matin, les otages de la 3^e section s'étant bien assurés que la troupe arrivée dans la cour de la Roquette était vraiment de l'armée de Versailles, commencèrent à descendre par le petit escalier E', (1). En tête, marchaient deux jeunes soldats otages armés des fusils qu'on leur avait passés pour les rassurer. Au milieu d'eux se trouvait l'abbé Amodru qui aperçut bientôt au bas de l'escalier M. l'abbé Petit sortant de l'infirmerie. Tous deux s'embrassèrent avec une vive émotion et échangèrent quelques paroles sur les événements. En face de ces murs lugubres de la prison, devant ces pavés teints du sang des martyrs du 24 mai, tous les otages survivants se communiquèrent leurs pensées, leurs impressions; ils racontèrent entre eux ce qui leur était arrivé la veille et les jours précédents (2). Pour écrire cet Appendice, l'auteur de La

(1) Voy. *La Roquette*, pag. 93, où est le plan.

(2) Pour les détails de cette matinée; voir *La Roquette* chapitres vi, vii, viii. En ce même ouvrage on retrouvera ça et là à peu près tous les faits relatifs à M. l'abbé Petit. Souvent ils sont mêlés à des récits faits par les otages. Ainsi Mgr Surat parle de M. Petit et de la journée du 4 avril 1871, à l'Archevêché.

Roquette n'avait donc qu'à consulter ses propres souvenirs. Dix-sept ans s'étaient écoulés lorsque M. l'abbé Petit, avant de partir pour Jérusalem, lui écrivit qu'il voulait venir à lui. Grâce à Dieu, il y est venu. On ne sera donc pas surpris de trouver dans cet Appendice les propres expressions, les paroles mêmes de M. l'abbé Petit. Sa lettre fut immédiatement imprimée à la fin de mai 1888.

Voici un détail inédit : Avant de descendre, les deux jeunes soldats otages armés de fusils dirent au prêtre qu'ils avaient placé au milieu d'eux : « Père, vous ne risquez rien, s'ils ne sont pas de l'armée de Versailles, « avec ces deux fusils nous en aurons bientôt quatre, « et d'autres après. Nos quatre-vingts camarades en « auront tous et nous les travaillerons à la bayonnette. » M. l'abbé Petit qui avait sagement prévu la difficulté se tenait au bas de l'escalier pour rassurer tous les otages.

Cet Appendice a été publié en 1889, pendant la semaine sainte. L'édition étant presque épuisée, l'auteur de *La Roquette* a dû en donner une seconde, plus détaillée et principalement destinée aux personnes qui ont son ouvrage et le Message de M. Lagarde.

On trouvera le tout, chez Lecoffre, libraire, 90, rue Bonaparte, Paris.

ARCHEVÊCHÉ
DE PARIS

Paris, le 28 mai 1888.

LETTRE

DE M. L'ABBÉ PETIT, VICAIRE GÉNÉRAL
CHANCELIER DE L'ARCHEVÊCHÉ

A

M. L'ABBÉ AMODRU, CHANOINE HONORAIRE DE PARIS

BIEN CHER AMI,

C'est en signe de fraternité et comme salut du cœur que je vous envoie ce petit mot, ce matin, 28 mai, anniversaire de notre délivrance.

Il y a aujourd'hui dix-sept ans que nous sortions de la *Roquette*, après une captivité qui datait pour moi du 4 avril.

Que de souvenirs !... mais j'ajoute que de grâces reçues !

Vous êtes un des rares survivants parmi ceux que le crime a épargnés ; et de plus vous avez

le mérite d'avoir, depuis cette époque, travaillé sans relâche et avec les sentiments d'un religieux et tendre respect, à recueillir les faits particuliers relatifs au martyre de toutes nos chères victimes.

Et voici la 20^e édition de votre travail.

Elle ne sera pas, je l'espère, la dernière. Dieu qui visiblement vous a béni, vous laissera le temps de compléter vos renseignements et de mettre ainsi la dernière main à une œuvre qui déjà est si considérable.

J'en parcour, en ce moment, les pages. Elles sont bien émouvantes ! Aussitôt que j'aurai achevé cette chère lecture, j'irai à vous, cher ami, pour vous dire, de vive voix, tous mes sentiments d'affectueuse reconnaissance.

Ce matin, tout à l'heure, comme tous les jours depuis le 24, j'ai porté à l'autel votre souvenir avec celui de tous les nôtres vivants et morts.

Que Dieu, dans sa bonté, nous conserve la grâce de ces épreuves et qu'avec elle et par bonne vie, nous obtenions facilement bonne mort !

Dois-je vous le dire : je ne pense pas à vous sans, en même temps, me rappeler ce frère plus jeune dont la vie m'a tant édifié, que j'ai moi-

même toujours aimé et qui vous reste aujourd'hui comme un second ange gardien (1).

Croyez bien, cher ami, à tous mes sentiments d'affection respectueuse et toute fraternelle en Notre-Seigneur.

PETIT,

Vicaire général, Chancelier de l'Archevêché.

(1) L'abbé François Amodru, chapelain de Notre-Dame des Victoires, décédé le 1^{er} février 1886. — Voir *Annal. de Notre-Dame des Victoires*, mars 1886 ; — *Semaine religieuse de Paris*, 20 février 1886. — *Notre-Dame des Victoires pendant la Commune ou Lettres justificatives; Documents pour servir à l'histoire de Notre-Dame des Victoires pendant la Commune*, 1871, par M. l'abbé Bargès, chez Lecoffre, libraire à Paris.

Cet ouvrage renferme quelques détails sur la vie si édifiante de l'abbé François, auquel M. Petit fait allusion.

APPENDICE
A LA ROQUETTE

(30 Octobre 1888) ^(a)

Le 28 mai 1888, M. l'abbé Petit, Vicaire général, Chancelier de l'Archevêché de Paris, nous écrivait la lettre qu'on vient de lire et que nous fîmes immédiatement insérer avec son approbation dans les premières pages de ce volume (1). Quatre mois et demi s'étaient à peine écoulés que ce vénérable compagnon de notre captivité à Mazas et à la Roquette, rendait son âme à Dieu, tout près du Calvaire, à Jérusalem. C'était le 11 octobre 1888.

Dès que cette douloureuse nouvelle nous fut parvenue, il nous vint en pensée d'adresser à M. l'abbé Petit un adieu suprême qui fut d'abord soumis à Monseigneur l'Archevêque de Paris, par la bienveillante entremise de M. l'abbé Poudroux, chanoine honoraire et successeur de M. l'abbé Petit, en qualité de Chancelier de l'Archevêché.

(a) Voir à la fin, lettre de M. l'abbé Fayolle.

(1) Page XIX.

— 2 —
Voici cet adieu suprême, tel que nous l'avions écrit :



ADIEU SUPRÊME

A M. L'ABBÉ PETIT, VICAIRE GÉNÉRAL DE PARIS

CHANCELIER DE L'ARCHEVÊCHÉ

ANCIEN OTAGE DE LA ROQUETTE

DÉCÉDÉ A JÉRUSALEM LE 11 OCTOBRE 1888

CHER ET VÉNÉRABLE AMI,

Le 28 mai dernier, jour anniversaire de notre sortie de la prison qui avait duré pour vous cinquante-quatre jours, vous m'écriviez *que j'étais un des rares survivants parmi les Victimes que le crime avait épargnés.*

Et voilà qu'aujourd'hui j'apprends la douloureuse nouvelle que vous êtes mort à Jérusalem, dans cette ville visitée par mon frère chéri que vous voulez bien appeler *mon second ange gardien* et dont les pieux écrits vous guidaient vous-même dans votre pèlerinage en Terre-Sainte (1).

1) *Visites aux Lieux Saints*, par l'abbé François Amodru, chapelain de Notre-Dame des Victoires, 2 vol. in-12, avec 185 gravures et notice sur la vie de l'auteur. Chez Lecoffre, 90, rue Bonaparte, Paris.

La Roquette, à la même librairie.

Avant de quitter ce monde, vous avez voulu, vous aussi, parcourir les Lieux Saints, habités par le divin Rédempteur il y a 1888 ans.

C'est là que le divin Maître vous attendait, après vous avoir conservé la vie au milieu des carnages de 1871.

En m'écrivant, vous demandiez d'arriver *par bonne vie à bonne mort* et cette grâce vous a été accordée aux pieds du Calvaire. Vous vous disiez heureux d'apprendre que l'un de vos compagnons de captivité avait recueilli pour la postérité le souvenir de tous avec un *religieux et tendre respect*. L'histoire de leurs tombeaux surtout avait touché profondément votre cœur et vous espérez que cette histoire serait continuée et que Dieu nous en laisserait le temps.

Hélas ! je ne m'attendais pas à écrire la première page pour Celui qui m'adressait des encouragements si touchants et si affectueux !... Cinq mois ne s'étaient pas encore écoulés depuis cette lettre que votre tombeau s'ouvrait à Jérusalem.

Ignorant jusqu'à présent l'inscription qu'une main amie a déjà gravée ou gravera sur la pierre en votre honneur, je veux sans retard vous dire un suprême adieu et ajouter une page pour vous dans un Livre où votre nom était déjà cité avec honneur.

Adieu, cher et vénérable Ami, en attendant que nous ayons le bonheur de nous revoir dans la Céleste Jérusalem.

Saint-Vallier, le 19 octobre 1888,
jour du service célébré pour M. Petit
dans l'église métropolitaine de Notre-Dame de Paris.

Cet adieu suprême ne suffisant pas à notre cœur, nous y ajoutons quelques souvenirs qui, nous n'en doutons pas, seront agréables au Clergé de Paris. **Il s'agit surtout de la journée du 27 mai 1871.**

De même que nous avons reproduit un souvenir écrit de Monseigneur Surat, premier Archidiacre de Paris, (1) nous allons retracer quelques pieux souvenirs de M. l'abbé Petit. Nous les tenons de lui-même, de M. Bayle, Vicaire Général, de M. Lagarde, Archidiacre, et de quelques autres personnes dignes de foi. Enfin, qu'il me soit permis de le dire, nous étions nous-même sur le théâtre des événements dans les prisons de la Préfecture, de Mazas et de la Roquette ; nous avons donc vu et entendu bien des choses lamentables que nous pouvons raconter comme témoin. De tous côtés nous sont venus pendant plus de 17 ans des renseignements.

Ce vénérable Vicaire Général, M. l'abbé Petit, touchant à la fin de sa carrière, daignait nous

(1) page 248. Les pages citées se rapportent à *La Roquette*.

honorer du titre d'ami ; il se montrait fort touché de tout ce que nous avons écrit sur nos anciens compagnons de captivité vivants et morts ; il jugeait que nous avions parlé d'eux avec un *religieux et tendre respect* ; il nous exprimait l'espoir que Dieu nous laisserait le temps d'ajouter quelque chose à tout ce que nous avons déjà publié, et *il voulait venir à nous* pour nous transmettre quelques faits peu connus jusqu'à ce jour. Il y est venu. Hélas ! nous l'avons déjà dit, il ne se doutait pas alors que les premières pages ajoutées à ce volume seraient pour lui et reproduiraient ses paroles.

Nous ne ferons pas la biographie de M. l'abbé Petit, ce serait un travail long et en dehors de notre sujet. Nous rappellerons seulement en son honneur les événements douloureux de 1871 dont il faillit être victime et qui nous ont permis de comparer sa fidélité avec celle du diacre saint Laurent (1). Il nous est doux de penser que le même sentiment se retrouve dans la lettre de Mgr Richard (2)

Le 4 avril 1871, M. l'abbé Petit, Mgr Surat, M. l'abbé Lagarde se trouvaient à l'Archevêché avec Mgr Darboy. Ils avaient tous le pressentiment des événements graves qui menaçaient la religion. Le

(1) Page 146, édition de l'année 1887.

(2) Voy. p. 24.

soir, environ à 6 heures, Mgr l'Archevêque fut invité par les émissaires de la Commune à monter dans sa voiture et à se rendre à la Préfecture de Police. M. l'abbé Lagarde, Archidiacre, Vicaire général, offrit d'accompagner son Archevêque et monta à ses côtés (1).

Nul ne savait encore les intentions de la Commune relativement au Clergé. Ni M. Lagarde, ni Monseigneur l'Archevêque ne se doutaient de l'emprisonnement qui les attendait.

M. Petit, après avoir offert ses services à Monseigneur, comme l'avait fait M. Lagarde, était rentré dans son appartement, à l'Archevêché.

A 11 heures et demie du soir, on l'appelle subitement, il se lève aussitôt. A peine habillé, on l'invite à prendre place dans la voiture de Monseigneur qui avait été ramenée dans la cour de l'Archevêché. Calme et résigné il monta dans cette même voiture et partit pour la Conciergerie. C'est dans cette prison qu'il allait être mis au secret.

(1) Voy. page 248 et suivantes le récit de Mgr Surat que M. Lagarde rectifia sur un point. Voir la note. Ce manuscrit de Mgr Surat me fut remis par un brave officier de marine qui l'avait trouvé dans la cellule de notre cher Archidiacre. A mon tour, je le remis à M. Lagarde après en avoir pris copie et l'avoir fait imprimer dans *la Roquette*. Là il y a bien des détails qui nous eussent en partie dispensés de ceux donnés par M. Petit. Tous ces faits nous étaient connus en 1871.

Tout à coup en se rendant à sa cellule, il s'entend appeler par son nom, il regarde ; c'était le R. P. Olivaint. . .

Tous deux se donnèrent une poignée de mains.

M. Petit resta emprisonné à la Préfecture de police jusqu'au 13 avril. Du 13 avril au 22 mai, il demeura au secret dans la prison de Mazas. On sait que Mgr Darboy, Mgr Surat, M. Bayley étaient aussi enfermés et que je m'y trouvai avec eux.

Plusieurs personnes courageuses et dévouées envoyèrent souvent des aliments à Monseigneur l'Archevêque, à M. Petit et à M. Bayle. Monseigneur Darboy surtout en avait grand besoin. — A ce sujet, je rassurai le 27 avril Mlle Darboy. Il paraît que la Commune aurait eu un moment la pensée d'employer M. l'abbé Petit pour l'échange de Blanqui dont on a tant parlé. Il s'y refusa et cette mission fut confiée à M. l'abbé Lagarde dont la justification est clairement établie dans un Mémoire très intéressant et surtout très véridique intitulé : *Message de M. Lagarde à Versailles auprès de M. Thiers*. Plusieurs exemplaires de ce Mémoire furent répandus en divers lieux, même en Amérique (1). J'en connais une quinzaine.

(1) Voy. page 6, note. — Voyez aussi *Lettres justificatives et Documents pour servir à l'histoire de N.-D. des Victoires pendant la Commune*, par J. J. L. Bargès, chez Lecoffre, lib., Paris

Nous engageons le lecteur à se tenir en garde contre des récits imaginaires ou malveillants et souvent remplis d'erreurs. Il y a même quelques otages vénérables qui furent très peu au courant de ce qui s'était passé et qui ont dû subir l'influence de ces récits irréfléchis, intéressés ou malveillants. Je remercie Dieu de ce qu'il m'a permis d'avoir dans la prison un entretien suprême d'une demi-heure (1) avec Mgr Darboy. C'était environ trois heures avant sa mort dont il n'avait pas plus que moi le pressentiment. Dans cet entretien, j'ai pu me convaincre que ni Mgr Darboy, ni Mgr Surat, ni M. Bayle, ni M. Petit ne savaient bien ce qui s'était passé au sujet du *Message*.

Comment les autres auraient-ils pu le savoir? Il m'est permis de dire à l'honneur du Clergé de Paris et de la religion que les actes de M. l'abbé Lagarde, dont je fus témoin constamment, sont tous honorables et dignes de notre reconnaissance.

Cette conclusion ressort avec éclat du Mémoire que j'ai lu attentivement, Mémoire que M. l'abbé Lagarde me remit après les événements pour en faire l'usage que je jugerais à propos. Plusieurs autres le reçurent pareillement de ses mains.

Ce Mémoire ou *Message* vient d'être livré à la publicité par M. l'abbé Bargès (2).

(1) M. Bayle compta 38 minutes.

(2) Voir *La Roquette* page 6, note. S. S. Léon XIII et S. E. le Nonce, Mgr di Rende en reçurent un exemplaire manuscrit.

Il éclaire un point important resté obscur dans l'histoire du Diocèse de Paris. C'est un document précieux pour toute l'Église catholique.

Le 22 mai, la Commune ordonna un nouveau transfert des otages. Où va-t-on nous conduire, dit M. Petit dont nous citons les propres expressions? — A la Roquette, lui répondit-on. — Bien, je comprends, ajouta M. Petit. — Un gardien le pousse alors dans sa cellule et l'embrasse avec émotion en disant: Adieu, M. Petit!... Et moi j'aperçois Mgr Surat!... — Cette scène était significative. Un homme intelligent ne pouvait pas s'y méprendre.

Ordre est donné aussitôt de descendre dans la cour où se trouvaient déjà des voitures de factage du chemin de fer de Lyon. Elles étaient réservées au transfert des prisonniers. M. Petit montait dans l'une d'elles, lorsque tout-à-coup, il entendit prononcer son nom d'une voix assez faible; c'était Mgr Darboy, qu'il n'avait pas aperçu tout d'abord.

Le pauvre Archevêque portait toute sa barbe qui n'avait pas été faite depuis son arrestation; il paraissait maigre et défait. Apercevant son Secrétaire Général, il lui serre la main et l'embrasse. « *Je suis malade, dit-il, je souffre beaucoup; hier on m'a appliqué un vésicatoire qui me fait terriblement souffrir; je n'ai à peu près rien pris depuis deux jours, et ils sont venus m'arracher de ma*

cellule au moment où j'allais prendre un peu de nourriture. »

Monseigneur avait à peine fini de parler, que d'autres otages arrivèrent pour prendre place dans la même voiture. Parmi ces otages, il y avait Mgr Surat, Vicaire Général, premier Archidiaque de Paris, M. Bayle, Vicaire général, M. Deguerry, curé de la Madeleine, M. Bonjean, Président nommé de la Cour de Cassation, M. Perny, prêtre des Missions étrangères, M. Jecker, etc. J'avais également reçu ordre de partir par la même voiture, et je m'y attendais... Mais il n'y avait plus de place; mon départ pour la Roquette fut donc renvoyé au lendemain 23 mai, ainsi que celui de plusieurs autres prêtres.

Les voitures ne partirent pas immédiatement. Pendant l'attente, une foule nombreuse vociférait à la porte, menaçant de l'enfoncer; il y eut un moment où les otages crurent que la grille de fer allait céder. Des femmes, des enfants, des jeunes filles poussaient des cris féroces: *A mort! Qu'on les tue! Qu'on les massacre!* Les pauvres otages entendirent ces cris féroces et virent ces figures hideuses qu'on n'aperçoit jamais que dans les heures terribles d'une sanglante révolution. Enfin, le cortège arriva à la Roquette et tous restèrent à l'entrée pendant une heure entière,

heure solennelle utilisée saintement par les prêtres qui se confessèrent mutuellement et reçurent l'absolution. M. Petit se confessa au P. Caubert de la Compagnie de Jésus, qui portait sur lui la sainte Eucharistie. On sait que, quelques jours auparavant, le P. Chauveau de la même Compagnie, était venu à Notre-Dame des Victoires conférer avec moi, sur les moyens de la faire porter à ses confrères. Je désignai M. Plou pour cette noble mission; ce même M. Plou dont on fit une victime. (1) Tout était convenu ainsi, lorsque le P. Chauveau réussit à le faire par l'entremise de Mademoiselle Delmas, directrice de l'Orphelinat de Notre-Dame des Champs. Trente hosties consacrées purent ainsi parvenir aux confesseurs de la foi. (2) M. Petit en obtint une du P. Caubert, dont la cellule à la Roquette était voisine de la sienne. La division de leurs deux cellules aboutissait au milieu de la fenêtre, de telle sorte que le vide laissé entre les barreaux de la fenêtre et le mur leur permettait de s'entretenir quelquefois ensemble. Un jour que M. Petit était profondément attristé, le P. Caubert lui passa un cantique du Sacré-Cœur, l'engageant à le fredonner tout doucement et avec joie.

(1) Voy. à la fin, *M. Plou* et *M. l'abbé Lisieski*.

(2) Le bon père Chauveau vint m'en informer à la sacristie de Notre-Dame des Victoires.

M. Petit conserva jusqu'à sa mort ce cantique et la boîte dans laquelle lui fut remise la sainte hostie.

Nous avons décrit dans le premier chapitre de ce volume la journée du 24 mai pendant laquelle il nous fut donné de prendre ensemble plusieurs heures de récréation dans la cour de la Roquette, triste récréation qui précédait, de trois ou quatre heures seulement, les massacres dont nous avons parlé dans ce même chapitre. C'est ce même jour que la Commune envoya l'ordre de fusiller soixante-huit otages pour venger deux ou trois fédérés fusillés à la rue Caumartin. Le directeur de la Prison recevant cet ordre cruel dit à l'envoyé : « On peut demander six otages pour trois hommes tués, mais soixante-huit !... Il doit y avoir erreur. »

C'est ainsi que l'on gagna vingt-quatre heures de retard, et, qu'au lieu d'en massacrer soixante-huit, on n'en fusilla que six, parmi lesquels l'Archevêque de Paris. Ce fait est connu depuis 1871.

Quelle journée que celle du 24 mai !... C'était le jour de la fête de Notre-Dame Auxiliatrice. On sait que les prêtres avaient fait un vœu en l'honneur de la sainte Vierge, que quelques-uns même lui avaient consacré leur section au nom de l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires. — Nul n'ignore que, lorsque les litanies sont chantées aux offices de l'Archiconfrérie, les fidèles répètent trois

fois *Auxilium christianorum, ora pro nobis, Secours des chrétiens, priez pour nous*. Ainsi l'avait réglé M. Desgenettes. Qui oserait dire que cette consécration et cette invocation ne furent pour rien dans la conservation des otages ? Six victimes au lieu de soixante-huit... ! M. Petit a toujours pensé qu'il devait la vie à Notre-Dame des Victoires ; il nous l'a déclaré à nous-même. On sait qu'étant à la Roquette, il ne recevait plus aucun aliment de la part des personnes bienveillantes qui lui en avaient envoyé précédemment (1). Monseigneur l'Archevêque en était également privé. Cependant la cantinière fournit, un jour, du bouillon et du bœuf à tous deux avec une petite brioche. Monseigneur dit en souriant : *A la guerre, comme à la guerre*, et il se baissa pour ramasser à terre un morceau de brioche qu'il avait laissé tomber. Ce fait me fut raconté en 1871. L'abbé Petit partagea aussi son modeste diner acheté à la cantinière, avec Mgr Surat et le P. Caubert (2).

Nous sommes encore à la journée du 24 mai.

Il était environ sept heures lorsque M. Petit entendit l'appel de Mgr l'Archevêque et des cinq autres otages et que M. Bayle me fit les signaux convenus.

(1) Parmi elles, Mme Renoult, dont on m'a souvent parlé en 1871 et 1872.

(2) Cette cantinière était une bonne femme. Je vis des larmes dans ses yeux le 26 mai.

Cette scène douloureuse est dépeinte dans le chapitre premier de ce volume (1).

Dans la journée du jeudi 23 mai, les otages survivants furent laissés ensemble jusqu'à six heures du soir et ils en profitèrent pour se préparer à la mort. Le vendredi 26 mai, un deuxième appel des condamnés retentit dans la prison. M. Petit et d'autres entendirent ces mots : « *Il en faut quinze* ». Les noms Caubert et Olivaint furent prononcés. Le nom de M. Petit venait après. Lui-même n'a jamais compris comment son nom avait été omis puisqu'il était sur la liste. Il pense qu'en ce moment ni le P. Caubert, ni le P. Olivaint ne se doutaient du sort qui les attendait à la rue Haxo. Mais nous qui avons entendu les cris féroces poussés sur la place de la Roquette, dès que les prisonniers eurent franchi le seuil de la prison, nous croyons que l'illusion des otages dut cesser alors et qu'ils reconnurent la triste réalité du sort qui les attendait (2).

Quelle lugubre nuit que celle du 26 au 27 mai, pour

(1) Quand nous disons *ce volume*, nous entendons parler de *La Roquette*, 19, 20 et 21^e éditions.

(2) En entendant ces cris, je dis à M. Lamazou, mon voisin :

Est-ce qu'on les massacre sur la place ?
Et tous deux nous tombâmes à genoux !
Mon autre voisin, M. l'abbé Bacuès pria aussi ;
Son voisinage me faisait du bien ; nous pouvions
nous donner mutuellement l'absolution.

tous les otages des bâtiments de l'est et de l'ouest ! J'étais dans le bâtiment de l'est. Celui de l'ouest dans lequel se trouvait M. Petit, présentait un aspect funèbre. « On y entendait, m'a-t-il dit, un « bruit singulier, incertain, inusité et inexplicable « pour les prêtres enfermés dans leurs cellules. On y « voyait parfois un gardien effaré tenant à la main un « gros morceau de bois terminé par une lourde pointe « de fer. » Les gardiens aussi cherchaient à échapper à la mort. L'armée de Versailles avançait et les maîtres de la prison étaient furieux. L'un d'eux passant devant la porte de M. Petit, la ferma brusquement en disant : Tenez-vous tranquille, Monsieur, et il s'en alla. L'air effaré de cet homme faisait peur à notre vénérable ami. Il faut convenir qu'en ce moment, il n'y avait plus de sécurité pour personne dans ces horribles murs de la prison. Le parti de la Commune voyait avec fureur sa perte approcher et l'armée de Versailles avançant de plus en plus, allait tirer vengeance des massacres commis dans les prisons. Les gardiens le comprenaient parfaitement. Nous pensons que les historiens devront se méfier de certains récits qui n'étaient pas tous désintéressés. M. Petit profita d'un moment de tranquillité pour écrire à son ami M. Ducastel, curé de Saint-Jacques.

JOURNÉE DU 27 MAI 1871

En décrivant dans ce volume la journée du

27 mai, nous avons peu parlé de ce qui se passait dans le bâtiment de l'ouest, parce que nous ne pouvions ni le voir, ni le savoir avec précision. Nous avons appris depuis que M. Petit entendit le cri de *Vive la Commune*, poussé par des gens qui avaient l'air de s'éloigner ; il n'a jamais su par qui ce cri avait été poussé.

Trois heures venaient de sonner. Un bataillon de fédérés envahissait la prison, où il aurait volontiers massacré tous les otages. C'est alors que se produisit subitement la résistance de la troisième et deuxième section du bâtiment de l'est, consacrées solennellement à Notre-Dame des Victoires. Quant au bâtiment de l'ouest, les fédérés voyant la résistance inattendue qui s'était produite tout à coup dans le bâtiment de l'est, et ne pouvant pas, ou n'osant pas franchir les barricades dressées contre eux et défendues par les sergents de ville joints aux jeunes soldats otages du bâtiment de l'est, se contentèrent de délivrer les condamnés de droit commun et les repris de justice qui se trouvaient dans le bâtiment de l'ouest. Ceux-ci s'éloignèrent donc en toute hâte et franchirent la porte de la prison en criant par reconnaissance : *Vive la Commune!* C'est probablement le cri qu'avait entendu M. Petit.

Désormais, les otages du bâtiment de l'ouest sont libres, grâce à nous, de quatre à cinq heures du soir.

Mais, que vont-ils devenir ? Les prêtres sortiront-ils en soutane, ou doivent-ils se déguiser ? M. Petit parvient à s'affubler de vêtements qui permettent hélas ! de reconnaître le prêtre sous un habit emprunté. Il profite du moment de désarroi complet pour s'échapper de la prison.

Il est possible qu'on lui ait raconté plus tard des incidents et des paroles dont il n'a pu être témoin. Nous avons dû nous aussi nous tenir en garde contre des assertions de ce genre qui nous paraissaient dénuées de vérité et imaginées après coup.

En descendant de sa cellule et en s'échappant de la prison, M. Petit s'aperçut comme les autres que la prison était presque abandonnée, que les fédérés et les principaux surveillants croyant à l'arrivée des Versaillais, avaient tous disparu. Rappelons en passant, que cette débâcle se produisit quand un enfant cria de toutes ses forces : *les Versaillais!* et que les barricades se construisaient dans la troisième et deuxième section du bâtiment de l'est.

Il me semble apercevoir encore dans la cour M. Petit se disposant à sortir avec Mgr Surat, M. Bayle, M. Bécourt, M. Perny, M. Chévriaux (1). De

(1) C'est alors que je criai en latin aux trois premiers : *Ne sortez pas, montez chez nous.* M. Bayle m'expliqua plus tard qu'ils ne purent pas monter, la grille du bas étant fermée.

quel côté vont-ils se diriger ? A droite ou à gauche ? Les uns vont à droite et les autres à gauche. Partout la fusillade se fait entendre. M. Bayle n'échappe à la mort qu'en jetant dans une maison un paquet renfermant la soutane de Mgr Surat. La bordure rouge de cette soutane attirait l'œil des fédérés. Une femme lui crie : Emportez votre paquet, vous allez nous faire tuer. M. Bayle obéit et emporte ce paquet dans la cour d'une autre maison ou plutôt dans une rue transversale. Il veut rejoindre ses compagnons, mais ceux-ci sont déjà entre les mains des fédérés... Il ne les aperçoit plus. Enfin, comme il nous l'a raconté lui-même en présence de M. Lagarde, et comme nous l'avons publié en 1871, il entre dans une maison hospitalière du boulevard Voltaire où il est bien accueilli. Le dirai-je encore ? A la même heure, des absolutions étaient données et la Sainte Vierge glorifiée dans la 3^e section de la prison !...

M. Petit moins heureux que M. Bayle parvient péniblement au bout de la rue Saint-Maur demandant en vain asile au milieu des plus grands dangers. Pendant quelque temps il se tient caché dans un hangar, derrière des planches; les balles sifflaient au-dessus de sa tête. On ne saurait dire tous les dangers qu'il a courus. Lassé de toutes ses aventures et ne sachant plus où se réfugier, il prend la résolution incroyable de revenir à la prison. Arrivé sur la place de la Roquette, il se

croit sauvé, quand tout-à-coup il aperçoit devant le mur de la Petite Roquette, au point que nous avons déterminé, sur la carte, page 1, un groupe d'hommes penchés vers la terre et soulevant un ou deux cadavres : c'étaient le corps de Mgr Surat et celui de M. Bécourt au-dessus desquels on élevait un drapeau rouge. Si M. Petit avait été reconnu, il aurait certainement été fusillé sur place et jeté dans la même fosse (1). Partout la mort se présentait devant lui !

Quel spectacle, grand Dieu ! quelle scène tragique et navrante ! et quelle douloureuse impression dut ressentir le cœur si tendre de ce Vicaire Général de Paris dont le tombeau, selon les décrets divins, était déjà creusé tout près du Calvaire, à Jérusalem ! Une inspiration subite le pousse à rentrer dans la Grande Roquette. Chose étrange ! c'est la prison qui a vu mourir son Archevêque et qui a renfermé tant d'autres victimes les jours précédents, c'est cette même prison qui va devenir son salut, il se décide donc à y rentrer.... Mais voici qu'apparaissent de nouveau des fédérés, un factionnaire l'arrête ; un gardien le reconnaît ;... enfin il peut rentrer et se cacher.— Où donc se cachera-t-il ? Le chef infirmier à qui j'avais confié une lettre pour mon père et mes deux frères, lettre qu'il me rendit après notre déli-

(1) Voir cette carte historique dans *La Roquette*. Crépin fut le premier à nous donner ces détails.

vrance, était un étranger bien élevé condamné à dix-huit mois de prison pour des écarts de jeunesse ; il fut bon pour M. Petit. Soyez tranquille, lui dit-il, et faites ce que je vous dirai. Voilà un lit dont le malade vient de partir, je vais y mettre des draps blancs. Voici son bonnet, mettez-le sur votre tête, voici sa robe grise, couchez-vous et rappelez-vous votre nouveau nom et votre numéro. Le Directeur qui a disparu, va revenir pour faire sa visite ; ne bougez pas, faites le mort, s'il vous interroge ne répondez pas, je répondrai à votre place. Qui jamais pourra se figurer ce que dut être cette nuit pour M. Petit qui, après avoir plusieurs fois changé de costume, endosse définitivement dans un lit le costume d'un détenu mourant sinon mort entièrement, et qui doit respirer sans qu'on le soupçonne, entendre comme s'il n'entendait pas et laisser parler un autre, comme s'il était sourd et muet ?

Pendant cette nuit, il entend le cri sinistre, souvent répété : Mort ! mort ! mort !... (1)

Et nous, heureux enfants consacrés solennellement à la sainte Vierge, nous étions tranquilles derrière

(1) Voir récits de Crépin dans *La Boquette*, p. 450 et 102, où des scènes pareilles sont racontées par lui. Il y parle de M. Petit, avec lequel il avait causé longuement. Il l'avait vu dans l'infirmerie. Ce brave Crépin que j'eus le bonheur de préparer à sa première communion, qu'il fit le 2 juillet 1871, à l'autel de N.-D. des Victoires, m'avait fourni une foule de détails inédits. Plus il voulait fuir la mort, plus il la rencontrait

nos barricades dans la même prison ; nous restâmes tous ainsi jusques à quatre heures du matin, M. Petit ne bougea pas de son lit jusqu'à la même heure.

Soudain, à l'aurore de la Pentecôte, le bruit régulier d'un régiment qui marque le pas se fait entendre ; le chef infirmier se lève en sursaut : Messieurs, dit-il, rappelez vos noms véritables.

Un colonel tenant d'une main l'épée et de l'autre un revolver s'avance et crie : *Vive la France !* On lui répond : *Vive la France.* Messieurs, dit-il, vous êtes en liberté, où est l'Archevêque ?... — M. Petit le regarde les larmes aux yeux et se jette à son cou, lui disant : Vous ne savez donc pas que l'Archevêque est mort, il a été fusillé mercredi soir. — Oh ! les misérables, s'écrie le colonel, et il sort pour aller sans doute faire connaître cette triste nouvelle à ses chefs. C'était le brave colonel des Plas, ancien officier de marine, qui entra plus tard dans la Compagnie de Jésus et mourut saintement à Brest en 1888, la même année que M. Petit (1).

devant lui. A l'aide du langage spécial de son métier, il se faisait ouvrir toutes les portes. Et partout Dieu se servait de lui à son insu comme d'un éclaireur ou d'un témoin. Il racontait à qui voulait l'entendre l'histoire de M. Petit. Il est mort bien chrétiennement depuis trois ou quatre ans.

(1) Si agulière coïncidence, M. Petit meurt la même année que M. le colonel des Plas et M. Lagarde meurt la même année que M. Plou et M. l'abbé Lisicki !

Quelles dures épreuves, et quelles cruelles péripéties pour ce vénérable ami Vicaire Général de Paris, compagnon de notre captivité, qui devait mourir dix-sept ans plus tard et si loin de sa patrie!

Après l'avoir fait passer par un rude Calvaire, Dieu lui réservait définitivement le bonheur de mourir pieusement tout près du lieu sacré où est mort le divin Rédempteur.

La **Roquette** et le **Calvaire** ! Ces deux mots résument la vie du fidèle Chancelier de l'Archevêché de Paris.

Que Dieu dans sa bonté infinie daigne nous réunir tous auprès de lui, lorsque nous aurons terminé ici-bas notre carrière, qui n'est après tout qu'un vaste calvaire !

TOMBEAU DE M. PETIT A JÉRUSALEM

Après avoir visité le Saint-Sépulcre et le Calvaire, M. l'abbé Petit mourut pieusement, le 11 octobre 1888, à Jérusalem, dans l'hôpital français desservi par les Sœurs de Saint-Joseph. Son corps fut déposé le lendemain dans la chapelle des morts du couvent des Dominicains, en dehors de la ville, et à quelques pas de l'endroit où saint Étienne a été lapidé. M. Petit avait exprimé le désir d'être inhumé en terre française. Les Pères Franciscains ne négligèrent rien pour donner le plus grand éclat aux funérailles (1).

Le corps de M. Petit repose dans un des tombeaux antiques, creusés dans le roc, qui furent découverts il y a trois ans. Il est près d'un autel dédié au premier diacre et martyr, à côté de M. Langlet, ancien consul de France à Jérusalem, et à quelques pas de la tombe du R. P. Mathurin Lecomte, premier Supérieur de la maison.

(1) Voir la *Semaine Religieuse de Paris*, 3 novembre et 20 octobre 1888.

Le 16 octobre 1888, Mgr Richard, Cardinal Archevêque de Paris, écrivit à son clergé une lettre touchante à l'occasion de la mort de M. Petit. Nous reproduisons avec bonheur le passage qui se rapporte plus directement à notre sujet :

« Ce que nous nous rappelons surtout en ce moment avec « émotion, c'est son dévouement filial pour ses Archevêques. « Il en consacra les prémices au vénérable cardinal Morlot « qui l'avait si heureusement attaché à l'administration diocésaine. Ce dévouement alla jusqu'à l'héroïsme quand il « suivit Mgr Darboy en prison. Lorsque l'Evêque-martyr « tomba victime de sa fidélité au devoir, le cher M. Petit était « son compagnon de captivité. Le souvenir de ces jours « loureux et glorieux pour l'Eglise de Paris demeura toujours « vivant dans son âme et la rendit plus détachée de la terre, « plus élevée vers le ciel.

« Nous savons tous de quelle filiale tendresse il entoura « notre bon et vénéré Cardinal qui, de son côté, se reposait « avec confiance sur le cœur de son Vicaire Général. Je m'y « reposais à mon tour depuis deux ans, et je me plaisais à « penser que Dieu l'aurait conservé près de moi jusqu'au « jour de ma mort pour m'aider dans les travaux de ces dernières années de ma vie. Etait-ce le secret pressentiment de « la séparation que la mort allait accomplir ? Je ne pus l'embrasser et le bénir au moment de son départ sans verser « des larmes. Aujourd'hui j'adore la sainte volonté de Dieu « qui m'a demandé ce sacrifice, et je sollicite ceux qui m'entourent de joindre leurs prières aux miennes pour cette âme « qui nous est chère à tous. »

De tous les membres de l'administration diocésaine emprisonnés avec Monseigneur Darboy à la Roquette, M. Petit restait seul survivant en 1888.

Ayant parlé dans ce volume de nos autres compagnons de captivité que la mort nous a ravés, ayant même décrit les tombeaux de quelques-uns d'entre eux, je devais le même souvenir à M. Petit que j'embrassai le premier, le 28 mai 1871, lorsque nous fûmes descendus de notre section. Dix-sept ans après, le 28 mai 1888, il m'écrivit la lettre affectueuse que nous avons citée. Cette lettre exigeait une réponse publique; je viens de l'écrire dans cet Appendice. C'est un acte de reconnaissance dicté par le cœur. — J'ignore s'il me sera donné d'ajouter encore quelques pages à ce volume. Quoiqu'il en soit, je remercie Dieu de m'avoir laissé le temps de dire un dernier mot du dernier survivant de ceux qui furent nos supérieurs hiérarchiques et nos compagnons de captivité.

Après le nom de M. Petit, il y en a deux autres qui me tiennent au cœur.

C'est le nom de M. Étienne Plou et celui de M. l'abbé Victor Lisiecki. Je dois à tous deux un souvenir historique.

M. ÉTIENNE PLOU

M. Étienne Plou, avocat, dont il est souvent question dans *La Roquette*, ayant rendu à la Religion des services éminents pendant les tristes jours de la Commune, nous avons pensé que l'heure était venue de le faire connaître sous son véritable jour.

Il a été calomnié.

Par une dénonciation injuste et anonyme on le fit emprisonner après la Commune.

J'allai moi-même l'arracher à la prison en parlant au général Valentin, Préfet de Police nommé par M. Thiers, et j'offris de me rendre caution pour lui. (Voir *La Roquette*, pages 6 à 12.)

Enfin, une sourde persécution continuant à sévir contre lui, il en eut du chagrin jusqu'à la mort. Après avoir esquissé son portrait nous citerons une de ses lettres.

Voici un souvenir authentique :

Dans une visite qu'il fit à Mgr Darboy, M. Plou en reçut cette réponse :

« *Faites savoir à ma sœur que je vais bien et n'ai besoin de rien.* »

Ces paroles me furent transmises le jour même, par M. Plou et je me fis un devoir de les faire connaître à Mlle Darboy, le jour où elle vint me voir, en sortant de prison.

PORTRAIT DE M. PLOU

QUI TRAVAILLA ACTIVEMENT A LA DÉLIVRANCE
DE MGR L'ARCHEVÊQUE ET DU CLERGÉ

M. Étienne Plou était d'une taille élevée et bien proportionnée. Sa physionomie très régulière, son front large et élevé, sa parole calme et réfléchie, tout révélait en lui une belle intelligence.

Atteint accidentellement de cécité, il portait des lunettes bleues, ce qui ajoutait un intérêt particulier à sa personne. A mesure qu'il parlait, on sentait qu'il connaissait à fond les lois, les usages et les moyens nécessaires pour arriver à ses fins ; le calme avec lequel il répondait à toutes les objections, les ressources incroyables qu'il savait trouver, le courage qu'il n'hésitait pas à déployer sans témérité, les sentiments religieux qu'il portait dans le cœur sans en faire ostentation, le dévouement admirable qu'il avait pour ceux dont la cause lui était confiée, son rare désintéressement, ce que nous savons de ses actes pendant la Commune, tout en un mot nous fait un devoir de lui garder une profonde reconnaissance. Sa tenue était toujours irréprochable et commandait le respect. La cécité dont il était atteint depuis quelques années, comme le fut Mgr de Ségur, rendait sa parole particulièrement intéressante. Cette cécité lui servit probablement de sauvegarde auprès des chefs de la Commune, qui eussent

été fort embarrassés de le constituer prisonnier. C'est lui qui obtint un *permis* pour M^e Rousse.

Ferré l'ayant entendu, lui dit un jour : « Vous m'avez l'air d'un brave homme, croyez-moi, ne vous mêlez plus de ces gens-là (les prêtres) ». M. Plou n'en continua pas moins son rôle de médiateur et d'avocat, ne s'arrêtant jamais devant les graves difficultés qu'il lui fallut constamment surmonter.

M. l'abbé Lagarde nous écrivait, le 19 août 1871 : « Veuillez bien témoigner mes sympathies à l'excellent M. Plou à qui Dieu ne peut manquer de rendre ce que les hommes lui accordent si mal et ce qui n'est certainement que la justice » (1).

Le vénérable M. Icard, Supérieur général de Saint-Sulpice, reçut en prison la visite de M. Plou que je lui avais envoyé et il garde dans son cœur le souvenir de cet avocat (2).

Maintenant que M. Plou est mort, espérons que justice lui sera faite devant l'histoire.

M. Étienne Plou mourut chrétiennement à Mont-richard (Loir-et-Cher), le 21 juillet 1882, après avoir enduré plusieurs épreuves qui lui causèrent un vif chagrin. Mais Dieu qui n'oublie rien l'aura certainement récompensé de sa foi, de son dévouement et de sa charité. (Voir page 7 à 12 de ce volume.)

(1) Lettre citée dans ce volume, en 1887, page 41.

(2) Tout le clergé de Paris sait que M. Icard a célébré récemment ses noces de diamant et que ce vénérable vieillard a conservé toute sa belle intelligence. Lui-même nous a parlé de la visite de M. Plou.

LETTRE DE M. PLOU

A M. L'ABBÉ AMODRU

CURÉ DE NOTRE-DAME DES VERTUS, A AUBERVILLIERS

ÉTIENNE PLOU Paris, le 16 Mars 1874.
Rue Ventadour, 6

MONSIEUR LE CURÉ,

J'ai été très heureux de votre souvenir.....

Sans les épreuves qui m'ont été imposées par suite d'indignes inimitiés contre vous, Monsieur le Curé, je serais très heureux de vous donner souvent des marques de ma respectueuse sympathie.

Il m'a été permis de vous apprécier dans des circonstances trop exceptionnelles pour que les moindres faits ne restent pas gravés dans ma pensée : J'ai connu vos sentiments comme prêtre, votre courage et votre cœur et je considérerai toujours comme un devoir de leur rendre l'hommage qu'ils méritent à tous égards.

Lorsque Dieu ne permettra plus à vos ennemis, qui se sont crus obligés de devenir les miens, de

pouvoir me nuire et lorsque ceux qui me devaient protection ne leur laisseront plus l'impunité, je vous demanderai, Monsieur le Curé, de me permettre d'entretenir avec vous des relations qui me seraient précieuses, surtout dans le sens spirituel.

Monsieur Cassan, qui vous aimait beaucoup, a été foudroyé mercredi dernier, en accomplissant une mission comme membre de la conférence de Saint-Vincent de Paul, c'est une mort au champ d'honneur.

Agréé, Monsieur le Curé, l'assurance de mes sentiments respectueux et affectueux.

Plou.

Après avoir lu cette lettre on se demande ce qu'avait fait l'abbé Amodru pour mériter ces *inimitiés*, et on se demande aussi ce qu'avait fait M. Plou pour mériter de les partager. Le *Message* qui apparaît quinze ans après cette lettre et sept ans après la mort de M. Plou et de M. l'abbé Lagarde, éclaircira suffisamment ces deux questions.

M. L'ABBÉ LISISCKI

Un prêtre polonais qui fut aussi très utile à la bonne cause et travailla avec un dévouement digne d'éloges à la délivrance du clergé, spécialement à celle de son curé, M. l'abbé Simon, eut pareillement à souffrir.

C'était M. l'abbé Lisiscki, mort en Amérique en 1882.

Voici la lettre qu'il nous écrivit en 1871 :

LETTRE DE M. L'ABBÉ LISISCKI

Docteur en Théologie, du clergé de Saint-Eustache,

A M. L'ABBÉ AMODRU

Sous-Directeur général de l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires.

Paris le 19 décembre 1871.

MONSIEUR LE VICAIRE,

Accablé de chagrin je m'adresse à vous, pour trouver quelque consolation. Le Colonel me dit toujours des choses excellentes par rapport à la brochure (1), et cependant je ne la vois pas paraître.

(1) M. l'abbé Lisiscki voulait parler du *Message de M. Lagarde à Versailles*, mémoire dans lequel il eut été plus que justifié.

Ce *Message* vient de paraître.

D'autre part, la conduite de Mlle M. O. (1) vis-à-vis de M. l'abbé Guillon me fait supposer toujours que l'affaire tourne mal.

Vous avez dû voir M. l'abbé Lagarde un de ces jours. Vous devez en savoir quelque chose. — Je vous prie donc pour l'amour de Dieu, dites-moi toute la vérité, afin que je sache à quoi m'en tenir, surtout si mon séjour à Paris est encore possible. Car, je vous assure que, pour moi, l'honneur est plus précieux que quoi que ce soit. Aussi vous priaï-je encore une fois, dites-moi toute la vérité — quelle qu'elle soit, si vous en savez quelque chose. Ne me cachez rien — la certitude est toujours préférable.

Agréez, Monsieur le Vicaire, l'assurance de mon profond respect avec lequel je reste,

Votre très humble serviteur,

Victor LISISCKI.

J'attends avec impatience votre réponse.

Pauvre prêtre ! Je tâchai de le consoler. C'est lui qui avait procuré cet *ami dévoué*, un colonel dont le concours était indispensable pour obtenir la délivrance de M. le curé de Saint-Eustache ; environ 80 femmes de la halle entreprirent des démarches

(1) L'auteur du *Message*.

très louables dans le même but. Je fis ressortir leur mérite dans un article publié à cette époque par l'*Univers*. On comprendra que je ne pouvais pas alors parler de M. l'abbé Lisiscki ni de son ami. Grâce à la *protection* de celui-ci, la députation fut introduite auprès de *ces messieurs* (les chefs de la Commune). Or, sans ce concours ou sans cette protection, les démarches des dames de la halle n'auraient obtenu aucun résultat. Ici la vérité commence à se faire jour : On lit dans l'intéressante brochure de M. l'abbé Torrè, vicaire à Saint-Eustache :

« Celle qui devait parler au nom des dames de la halle EST INTRODUITE DANS LE BUREAU DE CES *Messieurs*, GRACE A LA PROTECTION D'UN AMI DE « FÉLIX PYAT ; elle se trouve en présence de juges « nombreux, etc. » Voilà bien la vérité. Or, quel est *cet ami* dont il est ici question ? Lisez le *Message* et vous le découvrirez facilement. M. l'abbé Lisiscki le connaissait bien *cet ami* qu'on ne nomme pas ; je le connaissais aussi, car je le voyais souvent, et je sais qu'il a beaucoup contribué à la délivrance de M. Simon, curé de Saint-Eustache. L'auteur du *Message*, Mlle M. O. l'affirme pareillement et vit encore. Ajoutons quelques détails historiques pour l'honneur de M. Plou et de M. Lisiscki.

Un jour M. Lagarde présenta à sa famille M. l'abbé Amodru en disant : « Voilà mon sauveur. »

Celui-ci répondit à M. Lagarde : « Il y en a deux autres qui ont à ce titre autant et peut-être plus de droit que moi : M. Plou et M. Lisiski. Pour moi, hélas ! je n'ai été qu'un pauvre instrument entre les mains de la sainte Vierge ; c'est Elle qui a conduit toutes choses (1). »

Après les événements de la Commune, quelques ecclésiastiques, parmi lesquels deux curés de Paris, ignorant ce qui s'était passé au sujet du Message, écrivirent à Tours, à Monseigneur Guibert, nommé Archevêque de Paris, pour le prier de ne pas conserver à l'Archevêché M. l'abbé Lagarde. Alors M. Amodru vint spontanément à Tours apporter son propre témoignage *de visu et actu*, au sujet de M. Lagarde. . . . Mgr Guibert, qui avait déjà reçu d'autres renseignements vrais, lui répondit que dans

(1) Ceux qui désireront bien connaître les actes de dévouement de M. Plou et de M. l'abbé Lisiski devront lire :

1° *Le Message de M. Lagarde à Versailles* ;

2° *Les Lettres justificatives et Documents pour servir à l'histoire de Notre-Dame des Victoires pendant la Commune*, par M. l'abbé Bargès, et enfin *La Roquette*.

On trouve ces ouvrages chez Lecoffre, libraire, Paris.

Ils intéressent l'histoire générale de l'Eglise, car Notre-Dame des Victoires touche à toute l'Eglise catholique.

un an ou deux, les esprits s'étant calmés, M. Lagarde reprendrait sa situation à l'Archevêché. C'est ce qui arriva. M. Lagarde conserva jusqu'à sa mort, survenue en 1882, le titre de premier Vicaire Général, Archidiacre de Notre-Dame. . .

N'est-ce pas là une justification prononcée par la plus haute autorité du diocèse, en faveur de ce vénérable Archidiacre dont les chagrins abrégèrent les jours ?

Combien de prêtres de Paris ignorent, encore à l'heure présente, qu'ils lui doivent la vie ! Ils l'apprendront par la lecture du *Message* qui vient d'être publié par M. l'abbé Bargès.

Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam quoniam ipsorum est regnum cœlorum. (Math., v 10.)

Paris le 27 Mai 1889.

Jour anniversaire de la consécration de la troisième section de la Roquette à la sainte Vierge.

RÉFLEXIONS

SUR LE MESSAGE DE M. LAGARDE, VICAIRE GÉNÉRAL,
A VERSAILLES, AUPRÈS DE M. THIERS, EN 1871

Était-il opportun de publier actuellement ce Message ?

RÉPONSE. — L'honorable éditeur, M. l'abbé Bargès, dont la science et l'expérience sont incontestables, a suffisamment répondu à cette question dans l'*Avertissement* qui précède le Mémoire.

Cependant, il y a des considérations qu'il n'a pas faites et qui ne sont pas sans importance :

M. l'abbé Lagarde n'était pas seul en cause depuis dix-huit ans.

M. Plou, dont le dévouement est aujourd'hui reconnu de quelques-uns, avait été calomnié et même emprisonné pendant près de 24 heures ; nous avons dit qu'après les événements l'abbé Amodru, informé de son sort, se rendit immédiatement auprès du Préfet de police, le général Valentin, et obtint sa mise en liberté. (Voy. p. 7 à 12 de *La Roquette*.)

M. Plou qui avait exposé sa vie continuellement pour sauver celle de Mgr Darboy, de Mlle Darboy et de tous les prêtres, eut ensuite à souffrir dans ses

intérêts et fut abreuvé de chagrin, comme le prouve sa lettre écrite à M. Amodru. Il est mort en 1882, et son honneur n'était pas suffisamment rétabli en 1889. Fallait-il attendre davantage ?...

D'autre part, M. l'abbé Lisiski usa de toute son influence auprès de ses compatriotes pour obtenir l'élargissement de l'Archevêque et des prêtres. Lui aussi fut abreuvé de chagrin. Sa lettre le démontre. Mort en Amérique en 1882, il n'a pas eu la consolation que lui aurait apportée la publication du *Message*, si elle avait été faite dix ans après les événements.

M. l'abbé Lagarde, M. l'abbé Lisiski et M. Plou sont-ils seuls en cause ?

NON. — Il y en a plusieurs autres qui ont souffert en silence pendant dix-huit ans, après s'être dévoués jusqu'à l'effusion du sang, durant les plus mauvais jours de la Commune.

Nous n'accusons personne. Nous citons simplement les faits.

Maintenant il faut que la vérité soit connue et constatée dans l'histoire avant la disparition de tous les témoins.

La publication du *Message* était devenue un devoir sacré de justice.

Ce devoir est enfin accompli.

On trouvera d'autres explications dans le livre qui

va paraître sous le titre de *Notre-Dame des Victoires pendant la Commune* ou *Lettres justificatives et documents pour servir à l'histoire de Notre-Dame des Victoires pendant la Commune* (1).

Ces deux ouvrages suffiront à faire bénir la mémoire de M. Lagarde, de M. Plou, de M. Lisiscki et de quelques autres peut-être...

La postérité reconnaîtra que ces hommes dévoués, qui travaillèrent dans l'ombre, sans bruit, en silence et sans autre ambition que celle de faire un peu de bien au milieu de tant de mal, méritent une page honorable dans l'histoire ; nous laissons des matériaux pour qu'on puisse l'écrire.

(1) La prudence commandait la suppression de certains noms propres dans le *Message* imprimé. Cette lacune sera facilement comblée en consultant les manuscrits qui existent à l'Archevêché de Paris, au Séminaire Saint-Sulpice, à l'Évêché d'Orléans, dans la famille de M. l'abbé Lagarde, au Vatican, chez plusieurs évêques, etc. Je possède un exemplaire signé par l'auteur et j'en ai fait tirer plusieurs copies disséminées en divers lieux selon que les circonstances semblaient l'exiger.

CRÉPIN, — DÉTAILS INÉDITS

(JOURNÉE DU 27 MAI 1871)

La prudence me commandait de ne pas publier dans les commencements, certains détails relatifs à la journée du 27 mai 1871 ; ces motifs n'existent plus.

Il s'agit de Crépin, mon cher néophyte.

Cet otage de la 3^e section, nous avait quittés, dans la matinée du 27 mai, pour se faire soigner à l'infirmerie. Après avoir erré, comme M. Petit, dans la prison et dans les environs, au milieu des fusillades et des coups de canon, il avait fini par trouver un asile parmi les tombeaux, dans le Cimetière du Père Lachaise.

Sa destinée providentielle est de se trouver un peu partout et de dire franchement tout ce qu'il a vu et entendu ; il a quitté la 3^e section après s'être confessé, il va à la 4^e section pour cause de santé, et il échappe à la mort, grâce à une baignoire où il se jette ; là il est en proie à une chaleur insupportable ; et cependant, il faut qu'il garde absolument le silence, sous peine d'être mis à mort. Il sort enfin de là et rencontre M. l'abbé Petit ; il aperçoit ensuite M. l'abbé Bécourt, curé de Bonne-Nouvelle, qu'on fusille et enterre sur la place de la Roquette avec

Mgr Surat; il rentre, il sort, il court, il arrive chez la mère Rigoulot, la cantinière qui nous apportait dans la prison des vivres dont on avait grand besoin ; là il rencontre un gardien de la Roquette, et, grâce à la mère Rigoulot qui lui fait un signe, il n'est pas reconnu par le gardien. La bonne femme lui donne une blouse et une casquette de son fils. Avec son nouveau costume, Crépin va courir de nouvelles aventures. Nous avons vu M. l'abbé Petit trouver son salut dans l'infirmerie de la prison, le soir du 27 mai, Crépin va trouver la vie sauve dans le champ des morts, au cimetière du Père Lachaise. Malgré son embonpoint, il parvient à franchir le mur d'enceinte de ce cimetière. Le canon gronde, la fusillade se fait entendre de tous côtés, il se couche entre deux cadavres, sa figure, ses mains, ses habits se rougissent de sang au contact de ces deux corps. Faire le mort est désormais le seul moyen de sauver sa vie. Il faut qu'il respire à peine; lui qui n'a pas voulu rester dans l'infirmerie avec M. l'abbé Petit, doit maintenant respirer tout bas dans le cimetière, le long des tombeaux, couché entre deux cadavres; il doit y rester comme s'il était mort; il prie Dieu de tout son cœur . . . il écoute Voici qu'un frisson s'empare de tous ses membres: non loin de lui, on parle tout bas, on raconte des meurtres, des attentats, des crimes de

toute espèce, on exprimé des craintes. . . . Ses yeux roulent dans leur orbite, mais tout son corps reste immobile. Tout ce qu'il voit, tout ce qu'il entend, tout ce qu'il touche le glace d'effroi. Chrétien depuis le matin de cette journée, il s'adresse à Dieu et implore sa miséricorde! Tout à coup, et tout près de lui, des ombres semblent se lever et glisser à travers les tombeaux, ce sont des hommes en blouse qui s'enfuient. C'étaient ceux-là mêmes qu'il avait entendus parler tout bas. Les pâles lueurs de cette nuit affreuse augmentent sa frayeur, il regarde et aperçoit vaguement cinq hommes qui fuient en silence, il se lève et court après eux, il les appelle! . . .

Mais ceux-ci ne comprenant rien à ce mystère, sont pris à leur tour d'une frayeur indéfinissable, peut-être croient-ils être poursuivis par la vengeance de quelque noble victime qu'ils ont immolée, et ensevelie dans ce champ des morts. Plus Crépin les appelle, plus ils précipitent leurs pas, escaladant les tombes et courant vers le boulevard. De son côté, Crépin les poursuit et leur crie : « Attendez-moi ! attendez-moi donc ! » — Vaines supplications ! Ils courent toujours! . . . Crépin a beau vouloir les convaincre qu'il n'est point un trépassé, il n'y réussit pas. . . . Arrivés au mur d'enceinte, les fuyards s'arrêtent et regardent avec stupeur. . . . *Un de plus!* Crépin finit par leur persua-

der qu'il n'est ni un ennemi, ni un homme venant de l'autre monde;... il les adjure de lui donner l'hospitalité; à l'aide de l'argot parisien parfaitement connu de lui, il parvient à gagner leur confiance.

O Providence vraiment adorable! O mystère incompréhensible de la justice divine! Celui qui donne asile à Crépin est un des principaux acteurs du drame sanglant du 24 mai. Pendant la nuit, il ose s'en vanter; on parle de tous les crimes commis le 24 et le 26 mai, et on rappelle ceux qui ont été accomplis dans la journée même du 27. L'un d'eux entre dans des détails précis sur l'argent reçu par chacun, il décrit le porte-monnaie en ivoire trouvé dans la soutane de M. l'abbé Deguerry, curé de la Madeleine, il dit que ce porte-monnaie contenait environ 500 francs en or et que, pour sa part, il n'a reçu que quelques centimes.

Crépin entend tout cela et fait bonne contenance pour ne pas se compromettre.

Ainsi, tandis que toute la 3^e section était en paix dans la prison, et que les jeunes soldats otages s'abandonnaient à la joie autour de moi, seul le pauvre Crépin se trouvait au milieu des scélérats, sans voir aucune issue à sa pénible situation.

Enfin l'aurore de la Pentecôte commence à luire; un brave officier de l'armée française passe devant la maison, il ouvre la porte, Crépin se précipite au-

devant de lui, en criant: « Je suis un otage, conduisez-moi à la Roquette ». C'est ainsi qu'il fut sauvé et qu'il revint à la prison dans la matinée du 28 mai 1871. Je tiens de lui tous ces détails et beaucoup d'autres. Vérig, qui lui avait donné asile, se crut absolument trahi, il courut, lui aussi, à la prison, faisant l'homme étonné de tous ces événements; un détenu le reconnaît; le coupable finit par avouer qu'il avait tiré sur l'Archevêque et les autres victimes du 24 mai, et il est immédiatement fusillé dans la prison, comme nous l'avons raconté, pages 17, 340, 343, 448.

Cette exécution eut lieu à l'insu de Crépin qui ne se doutait nullement du rôle mystérieux qu'il venait d'accomplir. Quelques jours après, j'avais le bonheur de le conduire à l'autel de Notre-Dame des Victoires pour sa première Communion qu'il fit à l'âge de 42 ans, comme nous l'avions déjà raconté.

O doux Refuge des pécheurs, vous étiez là, le 27 mai, dans le champ des morts, gardant parmi les cadavres le seul enfant perdu de la 3^e section afin qu'il fût bien constaté que tous ceux qui vous avaient été consacrés furent sauvés! ...

N'avions-nous pas raison de dire que Crépin accomplissait, à son insu, une mission providentielle et que la justice divine passait dans ces murs, à côté des cadavres sanglants de Mgr Surat, de M. l'abbé Bécourt et de beaucoup d'autres? Les corps de

Mgr l'Archevêque et des cinq autres victimes du 24 mai étaient ensevelis dans le cimetière du Père Lachaise, or c'est dans ce même cimetière que le principal assassin allait trouver le piège qui devait le faire périr ! . . (Voyez le plan du cimetière, page 1.)

Ce n'est pas tout. Bientôt Dieu amenait à moi le brave officier qui me racontait tous les détails de l'exécution de Vérig, détails ignorés de Crépin lui-même et de tous les otages. Ne serais-je pas coupable devant Dieu d'avoir gardé le silence sur ces événements et de n'avoir rien dit, rien écrit pendant que la divine Providence mettait dans mes mains toutes les pièces de ce grand procès où apparaît, en lettres de feu, la sentence redoutable de Celui pour qui rien n'est caché ?

Crépin ne faisait pas de miracles, mais Dieu se servait de lui pour en faire.

Vérig n'en faisait pas non plus, mais il marchait conduit par une main invisible comme la bête féroce muselée que l'on mène avec une chaîne de fer

Peccantem vitum iniquum involvet laqueus : et justus laudabit atque gaudebit.

Le méchant en commettant le mal se prend dans ses propres filets ; le juste, au contraire, triomphe et pousse des cris de joie.

(*Prov.*, XXIX, 6.)

LETTRE DE M. L'ABBÉ FAYOLLE

A L'AUTEUR

Valence, le 23 avril 1889.

CHER MAITRE ET AMI,

J'ai été heureux de recevoir, le mercredi de la semaine sainte, votre *Appendice à la Roquette*, que vous prépariez avec tant de soin, lorsque j'étais auprès de vous dans votre charmante villa de Fontpierre, à Saint-Vallier, pendant le mois d'octobre de l'année dernière.

Je vous avais donné mon avis sur ces précieux souvenirs et je suis fier maintenant de me trouver d'accord avec Monseigneur l'Évêque de Valence dans l'appréciation de ce travail.

Recevez de nouveau, Cher Monsieur Amodru, mes félicitations, auxquelles j'ajoute mes remerciements.

Une petite part de l'honneur me revient. C'est moi qui vous avais pressé de publier la lettre de M. Petit, pendant que j'étais à Paris en 1888, pour prêcher le mois de Marie, à Notre-Dame de Lorette.

Le vénérable et savant abbé Bargès joignit ses instances aux miennes.

L'abbé François, mon cher condisciple, votre regretté frère, eût certainement partagé notre avis, s'il avait été de ce monde.

Aujourd'hui, je puis revendiquer l'honneur de vous avoir vivement pressé de publier l'*Appendice* ; cependant, je me permets un reproche : vous auriez dû le faire plus tôt et suivre votre première inspiration.

Recevez, cher ami et maître, l'expression de mes sentiments les plus affectueux en N. S.

L'abbé FAYOLLE,
Aumônier du Lycée de Va.ence.

11700 MANSOLAN
1871

A LA MEME LIBRAIRIE

On trouve les Ouvrages suivants se rapportant à l'histoire de Notre-Dame des Victoires pendant la Commune (1871) :

La Roquette, 20^e édition, par M. L. Amodru.

Message de M. Lagarde, Vicaire général, à Versailles auprès de M. Thiers en 1871.

Notre Dame des Victoires pendant la Commune ou Lettres justificatives et Documents pour servir à l'histoire de Notre-Dame des Victoires pendant la Commune (1871) par M. l'abbé Bargès.

On y trouve également :

Les Visites aux Lieux Saints, par l'abbé François Amodru, Chapelain de Notre-Dame des Victoires. Ouvrage en deux beaux volumes in-12, orné de 185 gravures.

En préparation :

Vie de M. l'abbé François Amodru, Chapelain de Notre-Dame des Victoires, mort en 1886.